

# 5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

---

---

## 5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

### 5.4.1 Assureurs

#### **La Survivance, compagnie d'assurance**

Avis de modification de permis

*Loi sur les assurances*, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 26 septembre 2012, le permis d'assureur de La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance vie, aux seules fins d'y substituer son nom pour celui de La Survivance, compagnie d'assurance et, dans sa version anglaise, LS Insurance Company. L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec, sous son nouveau nom, dans les catégories d'assurance suivantes :

- assurance sur la vie
- assurance contre la maladie ou les accidents

Le siège de l'assureur est situé au 1555, Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z6.

Fait le 26 septembre 2012

Mario Albert  
Président-directeur général

### 5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

### 5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.